

Scic Scic Scic... aïe aïe aïe

Date : 9 décembre 2016

Tandis que le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine refuse toujours obstinément de publier les « rapports d'évaluation de l'expérimentation avec propositions sur le dispositif de monnaie locale », l'association Galléco a révélé que les préconisations du cabinet chargé de cette évaluation sont les suivantes (je cite) :

- *séparer la mobilisation citoyenne de l'opérabilité de la monnaie (agrément du réseau des professionnels et circulation de la monnaie),*
- *créer une société coopérative d'intérêt collectif (une scic) en charge de la circulation concrète du Galléco,*
- *et financer en parallèle l'association Galléco seulement sur l'animation de territoire, l'animation auprès des adhérents citoyens.*



En d'autres termes, il importe de bien dissocier 2 structures, et ceci tant au plan des missions qu'au plan du financement : une société commerciale à créer (et à financer !...) pour prendre en charge professionnellement tout le dispositif, bien distincte d'une association d'évangélistes territoriaux à priori bénévoles.

En attendant, l'association Galléco vient d'annoncer le licenciement économique de ses 2 salariés.

Pour aller plus loin : [ma contribution à l'évaluation du galléco](#) (105 articles – 182 pages - 7 Mo)